



Présentation générale du projet

AVANTI

Objectifs du projet

- Faisant suite au projet initié en 1998 dans le cadre du projet européen INTEGRA pour lequel des résultats encourageants ont été démontrés, l'ORS (service d'aide sociale aux justiciables de l'Arrondissement Judiciaire de Charleroi) développe dans le cadre de l'Objectif 1 « Phasing Out », le projet AVANTI dont l'objectif est de permettre aux justiciables (incarcérés ou en liberté) de devenir acteurs et concrétiser leur projet d'insertion socioprofessionnelle au sens large.
- Les 3 actions développées :
 - Formations professionnelles qualifiantes en maçonnerie et sanitaire/plomberie destinées aux détenus condamnés de la Prison de Jamioulx et aide à la mise à l'emploi ;
 - Plate-forme de préparation à la remise en liberté destinée à tous les détenus de la Prison de Jamioulx ;
 - Ateliers de réaffiliation socioprofessionnelle (dont la fabrication d'instruments de percussions) destinés aux justiciables majeurs en liberté et/ou en rupture sociale.
- Le développement de cette dernière action dans sa mouture actuelle, AVANTI Répercussions, s'inspire des évaluations des diverses expériences (stages de percussions dans les Cévennes, atelier de fabrication de percussions) initiées antérieurement au sein du secteur EUREKA de l'asbl ORS. Celles-ci ont montré la pertinence de la création du projet AVANTI Répercussions par le biais notamment d'ateliers d'expression créatrice (musique, décoration des instruments de musique, etc).

L'objectif général est de permettre aux justiciables majeurs et/ou en rupture sociale :

- **de se donner du temps pour devenir acteurs dans l'élaboration et la concrétisation de leur projet de vie (insertion socioprofessionnelle au sens large) ;**
- **de promouvoir l'analyse critique ainsi que la participation citoyenne et active à la vie sociale, culturelle, économique et politique de notre société.**

De manière générale, l'initiative souhaite :

- **associer l'économique (fabrication d'instruments de percussions), le social (ateliers d'expression, accompagnement psychosocial individuel, urgences sociales), le bien-être (relaxation, sport, expression des émotions), la formation (formations en menuiserie, sculpture, ...), la technologie (conception de percussions et sons nouveaux), la créativité et l'aspect artistique (décoration des instruments de percussions, ateliers de musique, ...), la formation et/ou l'emploi (ateliers de groupe sur le projet professionnel et accompagnement individualisé) ;**
- **montrer que chacun a des compétences et des potentialités et promouvoir la reconnaissance publique ;**
- **changer les idées reçues : montrer la capacité de personnes (qui ont la « réputation » d'être difficiles) à réaliser une production d'instruments de percussions de qualité professionnelle (rigueur). Nous refusons tout projet qui serait de type occupationnel. Nous utilisons des matériaux bruts et nobles (bois, verre, résine, ...).**

Formations qualifiantes à la prison de Jamioulx et aide à l'insertion des détenus

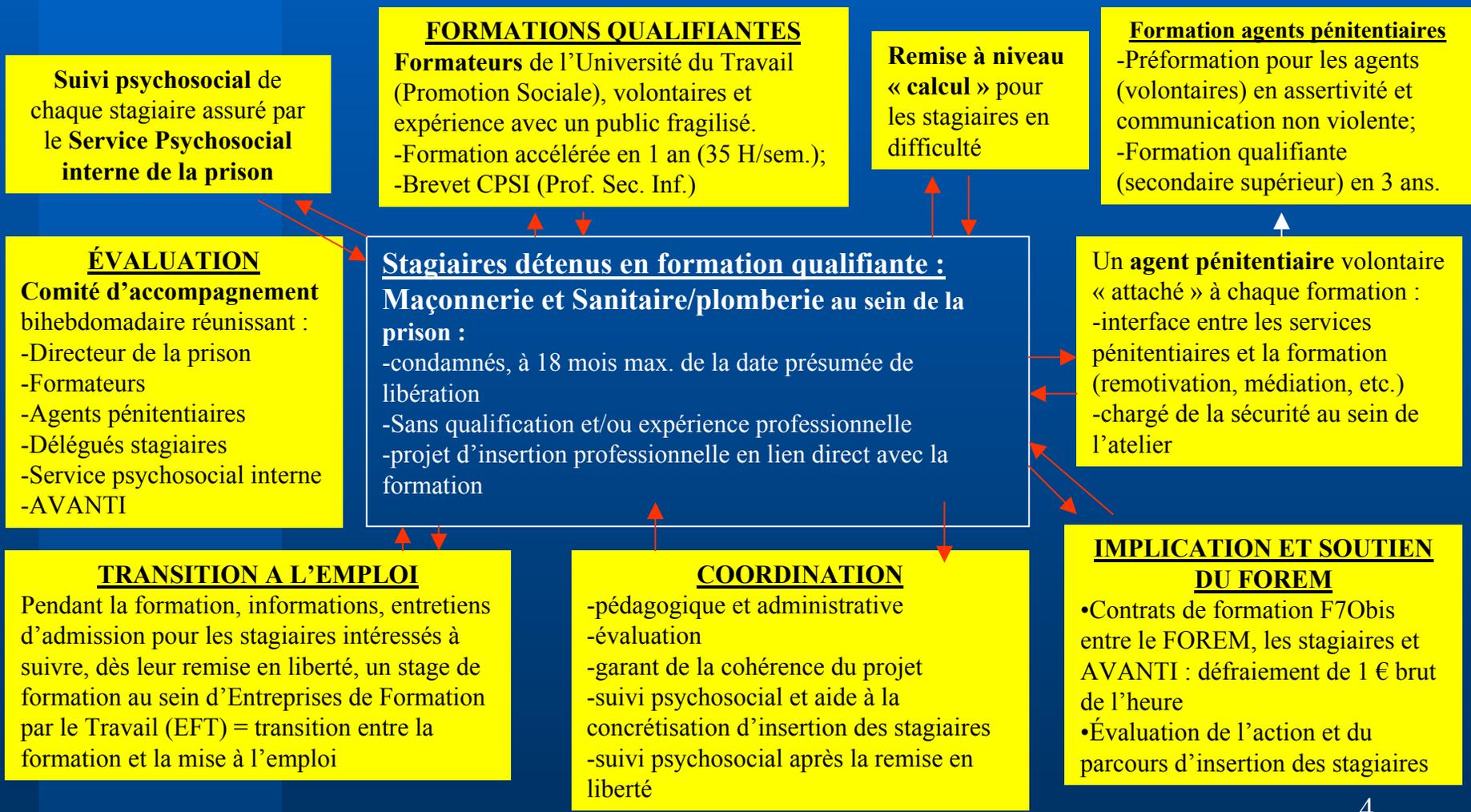


PLATE-FORME DE PREPARATION A LA REMISE EN LIBERTE - PRISON DE JAMIOULX

Objectifs : Aider les détenus dans l'élaboration et la concrétisation de leur projet d'insertion au sens large

Public cible : tout détenu (prévenu et condamné) de la Prison de Jamioulx

Moyens : La plate-forme (Prison de Jamioulx) consiste en une séance d'informations générales suivie d'entretiens individuels avec les détenus (durée : 3 heures). Celle-ci réunit 25 représentants d'organismes publics et privés intervenant dans le secteur de l'insertion au sens large.

Périodicité : bimestrielle (7 fois par an). Une moyenne de 110 détenus/an participent aux plate-forme.

En amont, ...

- entretiens individuels avec chaque détenu inscrit afin de déterminer les besoins d'informations, d'orientation, de démarches administratives, ...

Ceux-ci sont assurés par AVANTI (ORS asbl – Service d'Aide aux Justiciables) et par le Service psychosocial interne de la prison de Jamioulx..

La plate-forme, ... , réunit des représentants des secteurs :

- Logement : maisons d'accueil d'urgence, habitations protégées pour personnes handicapées, ...
- Santé : mutualités, Ministère de la Prévoyance Sociale, Médecins Généralistes, ...
- Santé Mentale et dépendances : Centres de Santé Mentale, Centres de Sevrage, Centres de Post-cure, Maison SocioSanitaire,
- Juridique : Maison de Justice, avocats, ...
- Revenus : ONEM, CPAS, Services de Médiations de dettes,
- Formations : FOREM, Carrefour-Formations, EFT (Entreprises de Formation par le Travail), FUNOC, ...
- Aide psychosociale : centres de guidance, AVANTI
- Immigration : Accueil et Promotion
- Administration Communale.

En aval, ...

Prise en charge par les intervenants extérieurs des démarches à effectuer avec les détenus (ex : remise en ordre mutuelle, admissions formations, ...);

Entretiens individuels « après plate-forme » : suivi et accompagnement par AVANTI des démarches à effectuer par chaque détenu en vue de la concrétisation d'un « plan de réinsertion » réaliste et individualisé.

ATELIERS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE & CULTURELLE : justiciables en liberté & Personnes en rupture sociale – Site de l'Economie Sociale « Monceau-FontaiNES »

Ou comment viser l'insertion en associant formation, social, économique, créativité, culturel, citoyenneté ...
par la FABRICATION D'INSTRUMENTS DE PERCUSSIONS ?

LA FORMATION

- Menuiserie, ébénisterie/sculpture sur bois, ferronnerie/soudure(formation qualifiante), Université du Travail (Promotion Sociale) ;
- Préformation travail de la dalle de verre (vitrail) & matériaux composites.

LE SOCIAL

- Accompagnement psychosocial individuel et de groupe ;
- Orientation vers le réseau « psychothérapeutique » ;
- Ateliers « Vie quotidienne » : repas, budgets,
- Permanence « urgence sociale »

L'ECONOMIQUE

- Vente des instruments de percussions aux musiciens professionnels et amateurs
→ **Rigueur et professionnalisme**
(marketing)

Le public-cible :

justiciable majeur (bénéficiant d'une alternative à la détention, prévenu en liberté, détenu libéré) et/ou personne en rupture sociale qui n'est pas prête à intégrer les dispositifs d'insertion existants ;
désireux d'un changement de vie (délits, dépendances, ...) ;
sans ou avec peu de qualification et/ou d'expérience professionnelles.

Module de 3 mois renouvelable 2 fois en fonction des objectifs individuels.
Prestations de +/- 30 heures /semaine.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Modules « projet professionnel » ;
Partenariat avec le FOREM de Charleroi (Défraiements & orientation) ;
Collaboration avec la MIREC (Mission Régionale pour l'Emploi)

LE CULTUREL

- Promotion à l'accès aux activités culturelles de la Région (Art.27) en partenariat avec le Centre Régional Culturel ;
- Animations musicales au sein d'associations (personnes handicapées, écoles, « sans abri », personnes dépendantes, ...) – atelier « percus »
- Représentations théâtrales - atelier théâtre;
- Organisation de soirées « Kouleurs Kafé » musicales multiculturelles en partenariat avec d'autres associations

LA CREATIVITE

- Atelier musique ouvert à tous = lien social animé par des musiciens professionnels ;
- Atelier théâtre animé par une comédienne professionnelle (Province du Hainaut) ;
- Décoration, Conception de motifs à incruster dans les percussions (vitrail, peinture, sculpture, ...).

LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Participation aux événements de la région ;
- Ateliers sur le racisme, les religions, la démocratie, les droits de l'homme, la violence, ...

AVANTI

Organisation d'insertion socioprofessionnelle

Des justiciables (incarcérés & en liberté) et personnes en rupture sociale

PARTENARIATS

Université du Travail – Enseignement de Promotion Sociale, Province du Hainaut : mise à disposition des formateurs pour les actions :

- de formation professionnelle (maçonnerie et sanitaire/plomberie) au sein de l'Etablissement Pénitentiaire de Jamioulx ;
- de préformations en menuiserie, sculpture/ébénisterie et peut-être en septembre 2003 en ferronnerie soudure et matériaux composites ;

Le FOREM de Charleroi (Convention Article 6)

- Contrats F70 bis pour les stagiaires en formation (prison & Monceau ;
- Depuis avril 2003, détachement d'un « conseiller particulier » pour les stagiaires d'AVANTI : compétences et projet professionnel ;

Etablissement Pénitentiaire de Jamioulx

- Mise à disposition de 2 agents pénitentiaires attachés aux formations ;
- Mise à disposition de 2 ateliers de formation ;
- 2 travailleurs psychosociaux , 1 membre de la direction, 1 agent pénitentiaire (coordonateur des formations) délégués à l'action ;

Administration Pénitentiaire – Régie du Travail Pénitentiaire :

Prise en charge de la majorité des frais d'outillage et de matériaux destinés aux formations professionnelles – Prison de Jamioulx ;

EFT « Quelque Chose à Faire » :

- Procédures d'admissions et admissions des stagiaires en formation à la Prison de Jamioulx pendant la formation.
- L'asbl prend en formation les stagiaires inscrits dans un délai de 2 mois maximum après la décision de remise en liberté.

MIREC :

- Désignation d'une personne (criminologue) détachée au projet AVANTI-Monceau ;

Province du Hainaut : Education Permanente & Affaires Culturelles :

- Mise à disposition d'un animateur « Expression » (100 heures/2003) pour l'Atelier sur la « gestion de la violence » : AVANTI – Monceau

Chambre Royale de la Construction - Charleroi :

Sensibilisation des petites entreprises du bâtiment à l'engagement de justiciables.

Autres partenariats

- Services sociaux de première ligne :
- Relais Social de Charleroi
- Carolorue (Contrat de Sécurité et de Société de la Ville de Charleroi) ;
- Espace Citoyen de Marchienne-au-Pont ;
- EFT (L'essor, Chantiers, AID-Soleilmont, ...) ;
- Centre de Santé Mentale du CPAS de Charleroi ;
- Maison de Justice de Charleroi ;
- L'Ilôt et Ulysse : maison d'hébergement
- « Comme chez nous » asbl;
- Carrefour-Formations ;
- Maison d'aide socio-sanitaire (MASS) : Diapason ;
- Collectifs de Santé ;
- CPAS ;
- Mutuelles ;
- AWIPH ;
- Service d'Accueil des Immigrés ;
- Services de Médiation de Dettes : Infor Familles, Faim et Froid ;
- Passage 45 – CPAS de Charleroi ;
- Maison de l'Economie Sociale – Ville de Charleroi ;
- Centres Thérapeutiques pour toxicodépendants : Centre de Santé Mentale, Transition, Trempline ;
- Centre Culturel Régional de Charleroi : Art. 27
-

Comités de Pilotage et d'accompagnement

Comité de Pilotage

- Concerne toutes les actions ;
- Fréquence : en moyenne une fois/trimestre
- Est composé des responsables institutionnels des partenaires impliqués directement ou indirectement dans le projet AVANTI :
 - Des responsables AVANTI pour les 4 actions ;
 - Direction de la Prison de Jamioulx ;
 - 2 représentants du service psycho-social de la Prison de Jamioulx ;
 - Directeur de l'UT – PS ;
 - Responsable de Projet du FOREM ;
 - Le Président de l'Union Wallonne des Entreprises ;
 - Un représentant de la CSC « Bâtiment-Bois » ;
 - Un représentant de la FGTB « Bâtiment » ;
 - Le directeur de la Chambre Royale de la Construction ;
 - Le président de l'Union Wallonne des Entreprises ;
 - Un représentant de l'Administration Pénitentiaire ;
 - Le responsable de l'OED (Organisation pour l'Emploi des Délinquants) ;
 - Un membre du Conseil d'Administration de l'ORS, juge d'instruction ;
 - Un membre de la MIREC ;
 - Un représentant de l'EFT « Quelque Chose à Faire » ;
- Rôle : Evaluer de façon globale le déroulement des actions par rapport aux objectifs définis. Tenter de mettre en place des dispositifs qui influent de façon structurelle sur l'insertion socioprofessionnelle du public cible spécifique d'AVANTI : les justiciables. Des interpellations auprès des autorités institutionnelles, politiques, ... sont également envisagées.

Comité d'accompagnement – Prison de Jamioulx

- Concerne les actions de formations professionnelles (maçonnerie et sanitaire/plomberie ;
- Fréquence : tous les 15 jours ;
- Est composé de tous les acteurs impliqués directement dans les actions, à savoir :
- Les formateurs ;
- Les agents pénitentiaires attachés aux formations ;

Le Service psychosocial interne ;

- Un membre de la direction de la Prison ;
- Un membre d'AVANTI ;
- Les délégués des stagiaires (détenus).
- Rôle : la gestion au quotidien du déroulement des formations, les admissions, les exclusions, le contenu et la pédagogie, la commande des matériaux, visites médicales, suivi psychosociaux, remédiations, ...

Le comité d'accompagnement – Monceau

- Concerne l'action de Monceau : « atelier de fabrication d'instruments de percussions » ;
- Fréquence : mensuelle ;
- Est composé des partenaires impliqués dans l'action, de personnes extérieures issus de secteurs différents, participants à titre personnel, à savoir :
 - Des membres de l'équipe d'AVANTI ;
 - Véra Bertinchamps, animatrice de l'atelier « Expressions » ;
 - Martine BANTUELLE, responsable d'Educa-Santé ;
 - Pascal MALAISE et Stefania FIORI de la MIREC,
 - Sophie VOJTASSAK et Pierre LOMBART, du FOREM
 - Pierre-André HALLET, Juge d'Instruction,
 - Luc GODART, Hôp. Ste Thérèse, Service de Psychiatrie, Centre de Jour,
 - Gaëlle BOULET, Le FOREM, Administration Centrale,
 - Anne CORDIER, responsable du CEFORA de Charleroi,
 - Michel-François LEDENT, coordonnateur de l'ORS asbl,
 - Claude BONTE, responsable de l'asbl SAMARA et de « Charleroi en Chansons » - Communauté Française ;
- Rôle : Echanges et réflexions sur la pertinence, le contenu, la méthodologie, l'évaluation des objectifs d'insertion sociale, professionnelle et culturelle, à partir de situations concrètes. A partir des échanges, (ré)orientation possible du projet.